




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-25970-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.210**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION 'VIE ETUDIANTE' - EXERCICE 2013

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Dahbia BENNOUR, M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Jeunesse et Vie Etudiante
Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : M. Yannick DECARA

Nomenclature : 8.1 Enseignement

Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION 'VIE ETUDIANTE' - EXERCICE 2013 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'association « Action Solidarité Communication » est une association étudiante dont l'objet est à visée durable. Ainsi l'association promeut et favorise le contact entre les étudiants du Master 2 « Intelligence économique et Information stratégique » et les entreprises, associations, ONG, institutions sur les domaines de l'humanitaire, du développement de la culture, du commerce équitable...

A ce titre, chaque année, cette association propose de nombreuses animations en direction des étudiants sur des thèmes mêlant interculturalité, humanitaire et permet ainsi aux étudiants de découvrir d'autres cultures et/ou de s'engager sur de grandes causes.

Cette année, parmi les animations portées par l'association, il a été décidé d'apporter le soutien de la Ville sur la manifestation suivante :

- Festival de culture urbaine « La rue, témoin de la liberté d'expression ». L'objectif de ce festival est de sensibiliser les étudiants à la liberté d'expression, de mettre en valeur l'art de la rue sous toutes ces formes.

Au programme, mur d'expression, conférences et expositions sur le site « Schumann » d'Aix-Marseille Université, concert dans un café et représentation danse et théâtre à l'Espace Enfance Jeunesse.

Association	Dotation 2010 en euros	Dotation 2011 en euros	Dotation 2012 en euros	Exercice 2013
Action Solidarité Communication (ASC)	0	0	300	450
Total	0	0	300	450

Cette attribution a été soumise à la Commission d'analyse en date du 19 mars 2013.

Aussi, Mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'association Action Solidarité Communication (ACS) une subvention exceptionnelle, d'un montant de 450 euros (quatre cent cinquante euros) pour l'organisation du festival de culture urbaine
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget 2013 sur la ligne 9223 6748 1225 qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.210 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION 'VIE ETUDIANTE' - EXERCICE 2013

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**